CAMPUS GRAINE D'AVENIR
Apprentissage
CDFAA 87

https://campus-grainedavenir.fr/

Bac Pro CGEA

Baccalauréat Professionnel
Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole
- Apprentissage -

36 mois | Septembre 2026 à Juin 2029 | Magnac-Laval | Niveau 4

PRINCIPAUX DÉBOUCHÉS

S'installer comme chef d'exploitation. Devenir salarié responsable d'atelier en productions animales. Le Bac Pro CGEA est un diplôme de niveau 4 qui confère la capacité professionnelle (accès aux aides à l'installation).

OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES

- Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel,
- Débattre à l'ère de la mondialisation,
- Développer son identité culturelle,
- Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles,
- Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production,
- Piloter une entreprise agricole,
- Assurer la conduite technique des productions,
- Gérer le travail dans l'entreprise agricole et réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte,
- Mettre en œuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services,
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

CONDITIONS DU MÉTIER

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des types d'exploitations (culture et/ou élevage) d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

Les +

- Un parcours de formation individualisé
- La gratuité des frais de formation
- Une expérience professionnelle facilitant l'insertion

Contact

Centre Départemental de Formation d'Apprentis Agricoles de la Haute–Vienne
Les Vaseix
87430 Verneuil sur Vienne
05.55.48.44.30
cfa.haute-vienne@educagri.fr

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité
RÉGION Nouvelle-Aquitaine
Cofinancé par l'Union européenne
Opération « Promotion et développement de l'apprentissage sur les filières d'intervention du CDFAA87 »

Public ciblé	Pour les jeunes : • entre 16 et 29** ans, ** pas de limite d'âge reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
Pré-requis	Etre signataire d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise agricole d'une durée permettant la complétude de la formation.
Modalités de sélection	Pas de sélection à l'entrée en formation.
Délais d'accès	Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement et à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.
Conditions d'inscription	Inscription à la formation par l'entreprise employant l'apprenti(e), après réalisation d'un positionnement.
Modalités d'alternance	Pour un parcours standard sur 36 mois, alternance entre l'entreprise agricole (100 semaines dont 15 de congés payés) et le centre de formation (53 semaines soit 1 885h).
Modalités d'adaptation du parcours	Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques. Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement, la validation des acquis académiques (VAA), la validation des acquis et de l'expérience (VAE) (selon diplôme visé). Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact ». Possibilité de compléter la formation dans le cadre d'une convention avec une entreprise tierce et/ou de bénéficier d'une mobilité internationale.
Equivalences et passerelles	Pas de liens vers d'autres certifications professionnelles, certifications, habilitations.
Modalités pédagogiques	• Pédagogie de l'alternance, basée sur l'articulation entre activités menées en entreprise et au centre. • Au centre, formation dispensée en présentiel, en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux de groupe, mise en situation, étude de cas).

Contenus principaux de la formation

Enseignements généraux	Enseignements professionnels
Sciences sociales : Français Documentation Education socioculturelle Histoire géographie Economie générale	Zootechnie Agronomie Agroéquipement Pilotage de l'exploitation Economie agricole Comptabilité Gestion
Langue vivante anglais	
Education physique et sportive	**Module d'Adaptation Professionnelle :** Utilisation des ressources naturelles communes au service des entreprises agricoles
Sciences et technologies : Mathématiques Biologie Ecologie Physique Chimie Informatique	
Enseignements à l'initiative de l'établissement : Devenir un citoyen responsable et acteur de sa formation	

Validation de la formation

Mode de validation	De niveau :	Inscrit au RNCP n° :	Certificateur :	Date d'échéance de l'enregistrement :
Diplômant	4	38316	Ministère de l'Agriculture de la Souveraineté Alimentaire	01/01/2029

Modalités d'évaluation

Le Bac pro CGEA est délivré pour 55% en Contrôle Continu en cours de Formation (CCF) réparti sur les 2ème et 3ème années. Les 45% restants se composent de 4 épreuves terminales (organisées en juin de la dernière année de formation) :

- 2 en enseignements techniques : une soutenance orale ayant comme support l'exploitation du maître d'apprentissage et une épreuve écrite zootechnie,
- 3 en enseignements généraux : français, histoire et géographie.

Passage par blocs de compétences

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme : RNCP38316BC01 à RNCP38316BC10

Suite de parcours

Possibilité d'accéder à un autre diplôme de niveau 4 (Certificat de Spécialisation) ou un diplôme de niveau 5 (Brevet de Technicien Supérieur).

Rémunération et modes de financement des frais pédagogiques

Il existe un salaire minimum légal (% du Smic) :

Rémunération de la 1ère année			
Avant 18 ans	**De 18 à 20 ans**	**De 21 à 25 ans**	**26 ans et plus**
27% du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
Rémunération de la 2e année			
Avant 18 ans	**De 18 à 20 ans**	**De 21 à 25 ans**	**26 ans et plus**
39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC
Rémunération de la 3e année			
Avant 18 ans	**De 18 à 20 ans**	**De 21 à 25 ans**	**26 ans et plus**
55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC	100 % du SMIC

Cette formation est financée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, avec la prise en charge des frais par l'OPCO (Opérateur de Compétences) de l'employeur, conformément à la législation en vigueur.
Pour consulter nos tarifs, rendez-vous sur notre site internet : https://campus-grainedavenir.fr/financer-votre-formation/
Nos conseillers sont à votre disposition pour vous accompagner et vous fournir une proposition tarifaire personnalisée.

Chiffres clés

Taux (sessions 2023 à 2025 tous sites confondus dispensant la formation)						
Insertion professionnelle à 6 mois	Réussite à l'examen	Satisfaction	Insertion dans le métier visé	Poursuite d'étude	Interruption en cours de formation	Rupture des contrats d'apprentissage
91 %	76 %	80 %	95 %	34%	7%	22%

Contacts

Centre de Formation des Apprentis Agricoles de la Haute-Vienne (CDFAA87)

Site de Magnac-Laval
Route de la Souterraine
87190 Magnac-Laval
05.87.77.60.02

Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches :

Développeur de l'apprentissage :
Amandine HAYE
Tél : 07.83.81.31.72
Mail : amandine.haye@educagri.fr

Coordonnateur de la formation Bac Pro CGEA
OUAZZANI TOUHAMI Abdelrrahim
Tél : 05 87 77 60 02
Mail : abdeirrahim.ouzzani-touhami@educagri.fr

Référente administrative : Angélique RESTOUEIX
Tél : 05 55 48 44 30
Mail : angelique.restoueix@educagri.fr

Référente handicap : Charlène ALLONCLE
Tél : 05.55.48.44.30
Mail : charlene.leroy@educagri.fr

MAJ : 10/09/26 LD